

Projet de champ captant des Landes du Médoc

Groupe de travail et de suivi

Réunion du 21 avril 2015 à Sainte Hélène

LISTE DE QUESTIONS ET D'AFFIRMATIONS

Différentes questions et affirmations ont été formulées lors des premiers échanges sur le projet de champ captant des Landes du Médoc (réunions interCLE du 12 décembre 2014 et du 24 février 2015) ou en réaction à ces échanges.

Les réunions du Groupe de travail et de suivi installé le 21 avril 2015 seront l'occasion d'apporter des réponses à ces questions et de confirmer ou infirmer les affirmations qui suivent (liste non exhaustive). Ces réunions seront l'occasion d'enrichir cette liste.

Si des réponses à certaines questions existent déjà, d'autres nécessitent un travail de recherche bibliographique, des échanges avec des spécialistes, la construction d'une méthodologie adaptée, des études ou expertises spécifiques, ... La recherche des éléments de réponse se fera en coordination avec les ateliers.

Pour les affirmations, certaines sont contradictoires et le travail consistera à dénouer le vrai du faux, voire à identifier clairement les points qui ne sont pas tranchés.

Afin que tous les acteurs disposent d'un même niveau d'information, les réponses apportées lors de ces réunions seront mises en ligne sur des pages internet dédiées accessibles à tous.

Liste des questions et affirmations (non classées) :

- Pourquoi substituer ?
- Qui a rendu nécessaire la substitution ?
- Pourquoi ne pas faire des économies d'eau ?
- Pourquoi venir chercher de l'eau ici alors qu'elle est gaspillée ailleurs ?
- *"Les collectivités ont des canalisations pourries"*.
- Pourquoi un projet ici ?
- Est-on sûr des volumes disponibles dans l'Oligocène ?
- Pourquoi pas un autre projet ?
- Pourquoi pas un projet plus près de l'agglomération ?
- A qui est destinée cette eau ?
- Pourquoi vers Bordeaux-Métropole ?
- Pourquoi Bordeaux-Métropole a-t-elle besoin d'autant d'eau ?
- *"C'est de l'eau qui est destinée à permettre à la Métropole de devenir millionnaire"*.
- Le projet est-il figé ?
- Peut-on modifier le projet ?
- Où passeront les canalisations ?
- Quels sont les impacts du projet : sur la ressource en eau, sur les milieux, sur les usages, sur la forêt ?

- Pour la nappe du Plio-Quaternaire, où sera l'impact maximum, sur quelle surface, quelle sera son amplitude ?
- Y aura-t-il encore de l'eau pour les besoins locaux (en eau potable) ?
- Où seront les impacts ?
- Comment les impacts sont-ils estimés ?
- Comment les impacts seront-ils vérifiés ?
- Quelles conséquences sur les lacs ? Leur niveau va-t-il baisser ?
- Quelles conséquences sur la production forestière ?
- *"Le pin adulte ne peut pas s'adapter à un abaissement du niveau de la nappe".*
- *"Le pin peut s'adapter à un abaissement du niveau de la nappe quel que soit son âge".*
- *"L'alius conditionne la capacité du pin à adapter son système racinaire à un abaissement du niveau de la nappe".*
- Comment seront estimées les pertes de production ?
- Comment seront calculées les compensations financières (en cas de perte de production) ?
- Si le projet se réalise, que se passera-t-il si les impacts constatés sont plus forts que les impacts estimés ?
- Si le projet se réalise, les autorisations de prélèvement (dans les nappes profondes) pour l'irrigation seront-elles remises en cause ?
- Pourquoi une majorité de forages sur Saumos ?
- Pourquoi le champ captant a-t-il été déplacé de Sainte Hélène sur Saumos ?
- Pourquoi ne pas espacer plus les forages ?
- *"L'abaissement énorme de la nappe va provoquer des effondrements du type minier et dégrader nos maisons."*
- Pourquoi ne pas avoir informé les acteurs concernés avant ?
- *"Une propriétaire a déjà vendu une parcelle qui lui a été très bien payée".*
- *"C'est pour cacher les choses qu'il n'y avait pas de journaliste aux réunions tenues à Sainte Hélène les 12 décembre 2014 et 27 février 2015."*
- *"Avec ce projet, les risque d'incendies seront accrus du fait de la sécheresse".*
- Quelles seront les contraintes liées à la protection des forages ?
- Auront nous des contraintes pour l'usage du sol, de l'eau ?
- *"Pour les productions agricoles, il faudra passer en bio."*
- Quelles sont les échéances ?
- Qu'est-ce qu'un modèle ? A quoi ça sert ?
- Le modèle est-il fiable ? Comment sa fiabilité est-elle vérifiée ?
- Comment utilise-t-on le modèle ?
- Pourquoi les impacts présentés en 2015 sont bien plus faibles que ceux annoncés en 2012 ?
- Qui va payer ?
- Qui est notre interlocuteur ?
- Qui décide ?

Cette liste est à compléter au fil des échanges. Vous pouvez poser vos questions à l'adresse : concertation.ldm@smegreg.org